



Association pour la Promotion
de la Langue Wolof en
République Islamique de
Mauritanie (APROLAWORIM)



Association pour la Renaissance
du Pulaar en République
Islamique de Mauritanie
(ARPRIM)



Association Mauritanienne
pour la Promotion de la
Langue et de la Culture
Sooninké (AMPLCS)

A propos de l'introduction de l'enseignement des langues nationales à l'ENAJM

La Coordination des Associations culturelles nationales pulaar, sooninke et wolof (ARPRIM, AMPLCS, APROLAWO) a appris, par voie de presse, le lancement officiel, le jeudi 15 octobre 2020, d'une unité de formation en langues nationales pour les filières « magistrature » et « administration publique » de l'Ecole nationale d'administration, de journalisme et de magistrature (ENAJM).

En tant qu'organisations à l'avant-garde de la lutte pour la reconnaissance pleine et entière des langues nationales à travers leur officialisation et leur usage dans tous les rouages de la vie nationale, nos associations ne peuvent que se féliciter de la décision d'enseigner les langues Pulaar, Sooninke et Wolof à l'ENAJM, pour permettre, entre autres, à « l'administrateur de s'adresser directement au citoyen dans la langue qu'il comprend le mieux ».

Nous estimons, cependant, que cette innovation porte en elle-même sa propre incohérence, car ce qui est valable pour « l'administrateur » et le « magistrat » l'est encore plus pour l'enseignant et le soignant et pour tous les corps de métiers relevant de l'autorité de l'État. De ce fait, si on veut que cette initiative atteigne pleinement son objectif visés, elle doit s'inscrire dans la perspective plus large d'une réforme du système éducatif basée sur l'enseignement de toutes nos langues nationales, et être sous-tendue par une réelle volonté politique d'officialisation des langues Pulaar, Sooninke et Wolof.

C'est seulement ainsi que l'ENAJM et toutes nos institutions d'enseignement et de formation seront des creusets de l'unité nationale, et des outils aptes à procurer à nos administrateurs, magistrats, journalistes et à tous les professionnels de la « chose publique » les connaissances linguistiques, culturelles et sociologiques qui leur permettront de se lier aux populations au sein desquelles ils travaillent, et de gouverner plus efficacement.

Nouakchott, le 20/10/2020
Le Bureau de la Coordination